



## 5 DÉCEMBRE 2025

© 08H30-17H

Mme

М.

# **BULLETIN D'INSCRIPTION**

### LA RESTRUCTURATION EN LUMIÈRE

Le financement en période de crise

**Aspects particuliers** 

Sous la direction scientifique de

Nicolas BORGA, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur de l'IDEA. Centre de Droit de l'entreprise. Equipe de Recherche Louis Josserand Jean-François GUYONNET. Mandataire judiciaire. Président de la Compagnie Auvergne-Rhône-Alpes de l'IFPPC

> Professionnel Enseignant-chercheur Etudiant/Doctorant

Nom:
Prénom :
Fonction:
Organisme :
Adresse:
Code postal :
Ville :
Téléphone :
Courriel:@

Souhaite une attestation de présence (pour les professionnels et les doctorants)

Souhaite un recu de paiement

Souhaite une facture acquittée à la place du reçu de paiement (remplir obligatoirement le verso)

#### Bulletin à retourner avec le règlement ou justificatif de virement à :

#### Compagnie Auvergne-Rhône-Alpes de l'IFPPC

Étude B.G.H. Jean-François GUYONNET, Président 44 rue Charles Montreuil 73002 CHAMBÉRY Cedex annecy@etudebgh.fr











### **DROITS D'INSCRIPTION**

275€ pour la journée de formation, déjeuner inclus

225€ pour la journée de formation, déjeuner inclus pour les membres de l'IFPPC

En cas de régimes alimentaires ou d'allergies alimentaires, merci de nous le préciser :

### **MODES DE RÈGLEMENT**

- Chèque à l'ordre de la 7ème Compagnie de l'IFPCC
- Virement (bien préciser l'objet du virement : Colloque de LYON du 05/12/2025 NOM DE VOTRE STRUCTURE)

Code banque : 40031 N° compte : 0000270841S

IBAN: FR 6140031000010000270841S05

Signature du donneur d'ordre et cachet de l'entreprise OBLIGATOIRES :

BIC: CDCGFRPPXXX

Si votre service comptable exige une facture acquittée ou une facture avec la réference d'un bon de commande, merci de remplir les champs ci-dessous :
Adresse du donneur d'ordre (si différente du participant)
Nom ou raison sociale :
Code postal :
Téléphone :
N° SIRET :
(champ obligatoire pour la France) N° TVA intra-communautaire :
(champ obligatoire pour l'étranger)
Adresse du service de facturation (si différente du donneur d'ordre)  Nom ou raison sociale
Code postalVille
Téléphone
N°BON DE COMMANDE à référencer sur la facture pour les entreprises qui l'exigent :

<sup>«</sup> En vertu des dispositions du code de la consommation, le participant dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de son inscription. Cette rétractation pourra s'effectuer par courrier postal ou électronique à charge pour le participant de conserver une preuve de l'envoi dans le délai de rétractation. Toutefois, conformément à ce qui est prévu au 1º de l'article LI21-21-8 du code de la consommation, le droit de rétractation ne pourra plus être exercé à compter de la date de début du colloque et ce même si 14 jours ne sont pas écoulés dépuis l'inscription. En complétant le présent bulletin d'inscription, le participant certifie avoir pris connaissance des conditions exposées ci-avant dans lesquelles s'éverce son droit de rétractation ».